



# DÉCISION N°02/26

## PORANT AJUSTEMENT DU TARIF D'UTILISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE NATIONAL DE TRANSPORT





- **Vu** la loi n° 48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité, promulguée par le dahir 1-16-60 du 17 chaabane 1437 (24 mai 2016), telle que modifiée et complétée ;
  - **Vu** la décision n°02/24 de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE) du 24 rejab 1445 (5 février 2024) fixant le tarif d'utilisation du réseau électrique national de transport, notamment son article 5 ;
  - **Vu** les lettres de l'ANRE en date du 20 janvier 2026 adressées respectivement à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) et au Haut-Commissariat au Plan (HCP), demandant les données requises pour l'ajustement du tarif d'utilisation du réseau électrique national de transport ;
  - **Vu** la lettre de l'ONEE du 2 février 2026 relative aux valeurs des tarifs réglementés moyens pour le tarif général THT-HT pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026 ;
  - **Vu** la lettre du HCP du 26 janvier 2026 relative aux valeurs de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les années 2023, 2024 et 2025 ;



L'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE), décide ce qui suit :



### Article premier :

L'ajustement de la grille tarifaire pour l'année 2026 se présente comme suit :

- le tarif d'utilisation du réseau électrique national de transport (TURT) est fixé à **6,85 cDH/kWh** au 1<sup>er</sup> mars 2026 ;
- la rémunération des services système (TSS), quant à elle, est fixée à **6,81 cDH/kWh** au 1<sup>er</sup> mars 2026.

### Article 2 :

La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'ANRE et au Bulletin Officiel.



# Votre Garant d'Énergie

Accessible, Équitable et Durable



العِيْنَةُ الْوَطَبِيةُ لِضِيَاطِ الْكَهْرَبَاءِ  
NATIONAL ELECTRICITY REGULATORY AUTHORITY

📞 +212 537 56 31 83/84

📍 Espace les Patios, Bât. 2, 5 étage, Av. Annakhil Hay Riad, Rabat.

🌐 [www.anre.ma](http://www.anre.ma)